



**BONNES PRATIQUES DE PRODUCTION DE POMMES DE TERRE DE CONSERVATION DESTINÉE AU MARCHÉ DU FRAIS**

conformément à la norme AFNOR NF-V-25-111\*

**DÉCLARATION TYPE DE PLANTATION DE L'ANNEE .....**

à transmettre dans le cas d'un engagement collectif à l'entreprise de collecte

**POUR LES PARCELLES ENGAGÉES PAR CONTRAT AVEC UN GROUPE, LA TRANSMISSION DOIT SE FAIRE A L'ENTREPRISE DE COLLECTE**

**IMPORTANT** - Déclaration type mise en place dans le cadre du plan d'audit interprofessionnel, tel que prévu dans la norme AFNOR NF-V-25-111 \* relative aux bonnes pratiques de production de la pomme de terre de conservation destinée au marché du frais sur la production de l'année .....

- Les lots de pommes de terre issus des parcelles ci-dessous pourront être éligibles s'ils respectent l'ensemble des préconisations de la norme.

Je soussigné(e) : .....  
 (Nom, Prénom en majuscules)

Raison sociale (GAEC, SCEA, EARL...) : .....

Domicilié à : .....  
 ..... Code Postal :

Téléphone : ..... Fax : ..... E-mail : .....

**CADRE RÉSERVÉ A L'ENTREPRISE DE COLLECTE**

Cachet de l'Entreprise :  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
 Date de réception :  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
 Nom du responsable technique : .....  
 Signature :

**Déclare que les parcelles ci-dessous seront conduites selon les préconisations de la norme AFNOR NF-V-25-111\*, qui fait référence au Guide 2008 de la production raisonnée CNIPT-ARVALIS :**

Dpt	COMMUNE PARCELLE	SECTION(S) CADASTRALE ou N° d'îlot PAC	SUPERFICIE PLANTEE (arrondir à l'are)	DATE DE PLANTATION	VARIETE PLANTEE (une variété par parcelle)
<input type="text" value=""/>					
<input type="text" value=""/>					
<input type="text" value=""/>					
<input type="text" value=""/>					
<input type="text" value=""/>					
<b>TOTAL</b>					

**Date du dernier audit :** .....

**Organisme d'audit :** .....

**Autres démarches qualité :** .....

.....

Fait à ..... le ..... jour ..... mois ..... année

Signature du producteur :

\* Norme homologuée le 20 septembre 2000